



Le 16 janvier 2013

MAPLE LEAF SHORT DURATION 2012 FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP — CATÉGORIE QUÉBEC Avis de mise en oeuvre d'une opération de roulement

Le présent avis vise à vous informer que Maple Leaf Short Duration 2012 Flow-Through Limited Partnership – catégorie Québec (la « Société en commandite ») effectuera une opération (« l'opération de liquidité ») selon laquelle les actifs de la Société en commandite (les « Actifs ») seront transférés avec report d'impôt à la catégorie Ressources Maple Leaf (« le fonds commun de placement de catégorie ressource »), une catégorie d'actions de Maple Leaf Corporate Funds Ltd., une société de placement à capital variable, en échange d'actions de série A du fonds commun de placement de catégorie ressource. Il est prévu que, selon l'opération de liquidité, les commanditaires de la Société en commandite (les « commanditaires ») recevront des actions du fonds commun de placement de catégorie ressource dans le cadre de la dissolution de la Société en commandite.

Les actions du fonds commun de placement de catégorie ressource pourront être rachetées contre espèces ou être conservées pour un potentiel de croissance à long terme, et différer la dette fiscale sur les gains en capital qui découle du rachat d'actions. Les investisseurs pourront aussi transférer leur placement du fonds commun de placement de catégorie revenu (le « fonds commun de placement de catégorie revenu ») en franchise d'impôt. Le fonds commun de placement de catégorie revenu est diversifié sur différents types de titres de participation et de titres axés sur les revenus, et cherche à assurer un faible potentiel de croissance du capital tout en utilisant les placements axés sur le revenu pour stabiliser les rendements.

Des renseignements supplémentaires relatifs au fonds commun de placement de catégorie ressource et au fonds commun de placement de catégorie revenu sont disponibles dans le prospectus simplifié et la notice annuelle. Ces documents se trouvent au www.sedar.com et www.mapleleafaffunds.ca.

Comment l'opération de roulement sera effectuée :

À la suite de l'opération de liquidité, les commanditaires recevront des actions du fonds commun de placement de catégorie ressource dans le cadre de la dissolution de la Société en commandite. La date d'entrée en vigueur de l'opération de liquidité (la « date d'entrée en vigueur ») est prévue le 8 mars 2013 ou vers cette date. Peu après la date d'entrée en vigueur, les actions du fonds commun de placement de catégorie ressource que la Société en commandite recevra en contrepartie des actifs à transférer seront distribuées aux commanditaires au prorata, et la Société en commandite sera dissoute.

Les commanditaires recevront des actions du fonds commun de placement de catégorie ressource en échange de, et de valeur équivalente à, la valeur des parts de la Société en commandite au moment du transfert d'actif. Les commanditaires recevront un nombre d'actions du fonds commun de placement de catégorie revenu correspondant au nombre de parts détenues de la Société en commandite multiplié par le ratio de conversion. Le ratio de conversion sera équivalent à la valeur de l'actif net des parts de la Société en commandite divisée par la valeur de l'actif net des actions du fonds commun de placement de catégorie revenu calculé à la clôture d'activité le 8 mars 2013 ou vers cette date. Les actions du fonds commun de placement de catégorie revenu seront reçues et les parts de la Société en commandite seront supprimées du compte de chaque commanditaire. Le traitement prendra de 2 à 3 jours ouvrables du côté du courtier (un peu plus dans certains cas) après l'opération de roulement. La Société en commandite publiera un communiqué de presse une fois que le ratio de conversion aura été fixé.

Le prix de base rajusté (PBR) de chaque part de la Société en commandite et de chaque action du fonds commun de placement de catégorie revenu sera fixé par l'associé commandité au moment de la liquidation des activités exercé par la Société en commandite. La Société en commandite sera dissoute dans les 60 jours de la date d'entrée en vigueur. L'associé commandité communiquera les renseignements définitifs à ce moment-là.

Pour toute question fiscale, les commanditaires devront consulter leur conseiller en placement et/ou leur conseiller en fiscalité.

Exemple simplifié :

Un commanditaire détient 100 parts de la Société en commandite ayant une valeur de l'actif net de 20,00 \$ le 8 mars 2013 et la valeur de l'actif net par action de catégorie ressource est de 10,00 \$ à la même date. En fonction de cette valeur de l'actif net, le ratio de conversion sera fixé à 2,0 (2,0 = 20,00 \$/10,00 \$). Les 100 parts du commanditaire ayant une valeur de 2 000 \$ seront supprimées du compte du commanditaire et 200 actions (200 = 100 x 2,0) du fonds commun de placement de catégorie ressource ayant une valeur de 2 000 \$ seront ajoutées au compte du commanditaire.

Note : Le rachat d'actions du fonds commun de placement de catégorie ressource N'EST PAS assujéti aux frais d'opération à court terme dans les 30 jours suivant l'achat des titres. Les transactions peuvent être effectuées aussitôt que le courtier a traité les détails de l'opération de roulement dans les comptes des investisseurs et que le tout soit confirmé avec les registres de la Société en commandite.

Le traitement de la transaction par le courtier peut être différé après que l'opération de roulement aura lieu; les transactions, telles que les échanges ou les rachats, ne pourront être traitées jusqu'à ce que les actions du fonds commun de placement de catégorie ressource sont créditées aux comptes clients.

Ni la Société en commandite ni le fonds commun de placement n'assumeront aucune responsabilité pour toute transaction effectuée en rapport avec les actions de catégorie ressource effectuée avant la mise à jour des dossiers du courtier.

Renseignements précis sur le fonds commun de placement

L'Organisation et la gestion du fonds commun de placement	
Gestionnaire : CADO Investment Fund Management Inc. 609, rue Granville, bureau 808 Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1G5 Tél. : 604-684-5742 Télécopieur : 604-684-5748 Sans frais : 1-866-688-5750 www.mapleleafunds.ca	<i>CADO Investment Fund Management inc. est le gestionnaire du fonds commun de placement et sera responsable de la gestion de l'ensemble des activités et des opérations du fonds commun de placement.</i>
Conseiller de portefeuille : T.I.P. Wealth Manager Inc. ("TIP") Toronto (Ontario)	<i>T.I.P. Wealth Manager Inc. est responsable de la gestion du portefeuille de valeurs mobilières du fonds.</i>
Dépositaire : RBC Investor Services Trust Toronto (Ontario)	<i>Le dépositaire à la garde des placements du fonds commun de placement.</i>
Agent comptable des registres : RBC Investor Services Trust Toronto (Ontario)	<i>L'agent comptable des registres tient le registre des propriétaires des parts du fonds commun de placement et traite les ordres d'achat.</i>
Vérificateur : PricewaterhouseCoopers LLP Toronto (Ontario)	<i>Les vérificateurs sont tenus de vérifier les états financiers annuels du fonds commun de placement.</i> <i>Les vérificateurs du fonds commun de placement ne peuvent pas être changés à moins que le comité indépendant de révision du fonds commun de placement ait approuvé ce changement et qu'un avis écrit décrivant le changement ne soit envoyé aux porteurs de parts au moins 60 jours avant le changement.</i>
Comité indépendant de révision (le « CIR »)	<i>La législation canadienne sur les valeurs mobilières exige que chaque fonds commun de placement ait un CIR. Le CIR est composé de trois membres, chacun étant indépendant de nous. Le mandat du CIR consiste à examiner et à commenter nos procédures et politiques écrites visant des questions de conflits d'intérêts concernant le fonds commun de placement et de faire des recommandations à cet égard et, dans certains cas, autoriser des questions de conflit d'intérêts signalées et soumises au CIR par nous.</i> <i>Le CIR élaborera un rapport, au moins une fois par an, de ces activités pour les investisseurs. Ce rapport sera disponible sur notre site Web au www.mapleleafunds.ca, ou vous pouvez en faire la demande sans frais au info@cadobancorp.ca. Des renseignements supplémentaires relatifs au CIR, y compris les noms des membres, sont disponibles dans la notice annuelle du fonds commun de placement.</i>

Conseiller de portefeuille

T.I.P. Wealth Manager Inc. (« TIP ») sera responsable de la mise en oeuvre des activités d'investissement du fonds commun de placement. M. Jim Huang, le président de T.I.P., agira en qualité de gestionnaire de portefeuille de TIP. M. Huang possède plus de 19 ans d'expérience dans le domaine de placement dans les marchés de capitaux canadiens. En tant qu'administrateur et coadministrateur alors qu'il travaillait chez NATCAN (anciennement Altamira), M. Huang a géré ou co-géré plus de 2 milliards de dollars en fonds commun de placement et en actifs institutionnels, y compris la totalité des produits dans le domaine des ressources naturelles et des titres à revenu des familles de fonds commun de placement d'Altamira et de la Banque Nationale. Sous la direction de M. Huang, le fonds énergétique Altamira, le fonds ressource, Altamira, et le fonds de métaux précieux et de métaux stratégiques Altamira et AltaFund (un fonds d'action canadien ciblant l'Ouest canadien) ont enregistré un rendement de premier plan dans leur secteur, ont remporté des prix, et ont fait l'objet d'une couverture médiatique positive. Actuellement, M. Huang est le gestionnaire de T.I.P. Opportunities Fund, un fonds de couverture de titres de participation "long/short" nord-américain, ainsi que le chef de file administrant les fonds Maple Leaf Short Duration Flow-Through, des titres des fonds structurés en société de la famille de fonds commun de placement Maple Leaf Ltd. et un fonds commun de placement composé de titres à faible capitalisation.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur ce fonds commun de placement seront disponibles dans le prospectus simplifié relatif à ce Fonds, la notice annuelle, les rapports annuels de la direction sur le rendement du Fonds et les états financiers. Vous pouvez obtenir un exemplaire de ces documents, sur demande et sans frais, en téléphonant sans frais au 1-866-688-5750, ou en vous adressant à votre conseiller financier ou par courriel au info@mapleleafaffunds.ca, ou au www.mapleleafaffunds.ca.

Ces documents et d'autres renseignements relatifs au fonds commun de placement, tel que les circulaires d'information et les contrats importants, seront également disponibles sur SEDAR (le Système électronique de données, d'analyse et de recherche établi par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières) au www.sedar.com.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour obtenir de l'aide concernant le fonds commun de placement ou la Société en commandite veuillez communiquer avec :

CADO Investment Fund Management Inc.

609 rue Granville, bureau 808, Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1G5
Tél. : 604-684-5742 | Sans frais : 866-688-5750 | Télécopieur : 604-684-5748
Courriel : info@mapleleafaffunds.ca | Web : www.mapleleafaffunds.ca